

## INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE 2022/2023

Nom de l'élève .....  
Prénom .....  
Classe (sept 2022).....

Nom, prénom et adresse du représentant légal 1 .....

.....

Nom, prénom et adresse du représentant légal 2 .....

.....

**(Pour les parents séparés la facturation devra faire l'objet d'une entente préalable avec le service comptabilité de la mairie)**

Téléphone Responsable légal 1 .....

Téléphone Responsable légal 2 .....

Votre enfant déjeunera à la cantine scolaire au tarif de **02,70 €** par repas (Délibération du 11/07/2022 N° D2022-061)

Tous les jours (Lundi mardi jeudi vendredi)  Occasionnellement

uniquement les :  lundi,  mardi,  jeudi,  vendredi (cocher les jours de présence régulière)

### Régime alimentaire

Normal (mange de tout) /Autre précisez .....

.....

Allergies (alimentaires, médicamenteuses), intolérances alimentaires, régimes spéciaux :

oui  non

Si oui précisez (sous réserve de votre consentement, cette donnée est facultative) .....

.....

**→ Si P.A. I. merci de fournir sous enveloppe les documents concernés.**

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant cité,

déclare exacte les renseignements portés sur cette fiche.

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du service « cantines municipales » et en accepter toutes les rubriques

A Saint-Sylvestre-sur-Lot le.....

**Signature responsable légal 1**

**Signature responsable légal 2**

### Mention relative au Règlement Général de Protection des Données Personnelles :

Les données personnelles recueillies ont pour finalité l'inscription et la gestion du service « Cantines » des écoles publiques de Saint-Sylvestre-sur-Lot « Arc en Ciel et « Jean de La Fontaine ». Elles sont nécessaires pour assurer l'organisation des services et la sécurité de votre enfant.

Les données recueillies sont conservées jusqu'au 31 décembre 2023 au format physique et/ou numérique et pour la durée légale de conservation des documents comptables, au format numérique. Les destinataires de ces données sont le personnel communal, les personnes physiques ou morales mandatées par la commune, ainsi que le personnel administratif et comptable, le personnel de Direction et le Trésor Public. Les données peuvent être potentiellement transmises aux intervenants partenaires et aux associations liés par convention avec la municipalité, ainsi qu'aux professionnels de santé attachés à l'établissement.

Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à l'adresse suivante : [dpo@cdg47.fr](mailto:dpo@cdg47.fr).

Vous pouvez également établir des directives relatives à l'effacement et la communication de vos données après décès.

Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si, toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).